



Itinéraire

Départ place de l'église de Gesnes-le-Gandelin.

Prendre la rue de "la Madeleine" (derrière l'église) quelques centaines de mètres plus loin prendre direction "le Parc à l'âne".

A environ 1,200 km plus loin à l'intersection (panneau sens interdit), prendre à gauche chemin anciennement goudronné, passer auprès de l'étang.

Traverser les bois des "Rablais". Après les bois, continuer la zone déboisée, tourner à gauche sur chemin empierré.

Ensuite, prendre chemin goudronné à gauche (arriver sur commune d'Hélob).

Au carrefour, prendre à gauche chemin communal goudronné pour retour sur le village de Gesnes, vers la gauche.

A environ 800 mètres, prendre premier chemin à gauche et ensuite à droite pour retomber sur la route du point de départ.

Du village on peut prolonger le circuit en prenant la route du cimetière D56 sur 800 mètres, prendre à gauche chemin de terre, 500 mètres.

Couper une route, continuer chemin de terre sur 800 mètres, prendre sur gauche GR 36a.

Traverser la D21 et continuer GR36a sur environ 500 mètres.

Tourner à gauche pour retour dans le village de Gesnes-le-Gandelin.

CONSEILS AUX PROMENEURS...

Nous vous remercions de bien vouloir respecter :

► les propriétés ,

Ne passez pas hors piste à l'intérieur des forêts, sur les plantations, cultures et prairies.

Respectez la signalisation et réglementation préfectorale, communale et privée.

► l'environnement,

Respectez les espaces naturels (faune & flore).

N'effrayez pas les animaux (chiens, vaches...)

Ne jetez pas vos détritiques le long du sentier.

Ne faites pas de feu

► les habitants et utilisateurs du chemin,

Ayez un comportement respectueux avec les personnes rencontrées.

Les troupeaux sont prioritaires sur les chemins, laissez-les passer.

- Merci de bien vouloir tenir vos chiens en laisse.

En cas de défaut d'entretien du sentier ou problème technique concernant le balisage merci de nous avertir au

Tél : 02.43.33.28.04

Infos pratiques

GESNES-LE-GANDELIN

Hébergement / Gîtes :

Gîte rural «Le Quéton» - (3 épis), 12 personnes,
Tél. 02 33 82 09 68

Gîte de charme, «Les Jeanson frères» - 6/8 personnes,
Tél. 06 85 83 89 16

«Domaines de l'Âne», (2 Tipis), 16 personnes,
Tél. 02 33 82 09 68

A visiter :

- église
 - la Maréchalerie
 - la pompe à eau mitoyenne
 - site de Saint-Evroult
 - chapelle de Saint-Evroult
 - le Lavoir
 - vue sur le château de Vaux
 - les étangs, le moulin, les ifs mâles et femelles tricentenaires)
 - Balades/raisons avec ânes bâtés
- Tél. 02 33 82 09 68

MOULINS-LE-CARBONNEL

Hébergement / Gîtes :

Gîte rural «Le Rocher» - (2 épis), 12 personnes
Tél. 02 33 26 88 44

Gîte d'étape «Le Moulin du Désert» -
38 personnes/8 chambres - Tél. 02 33 26 07 48

Gîte rural «La Michardière» - (3 épis), 6 personnes,
Tél. 02 33 26 17 08

Gîte rural «La Bretonnière» - (3 clés), 2/4 personnes,
Tél. 02 47 56 60 53

Gîte rural «La Cassine» - (4 épis), 6 personnes,
Tél. 02 33 26 93 66

A visiter :

- église
- gîte du Moulin du Désert
- habitat traditionnel
- la Croix des Rogers (1724)
- la Chapelle Saint-Martin

Gesnes-le-Gandelin Moulins-le-Carbonnel (Heloup)

Circuit balisé en jaune

INFOS :

Distance à parcourir : 11 km

Durée : 3 h 00

Terrain : 40% goudron

60% terre

Relief : plat

Ombrage : mi-ombragé

Communes traversées :

- Gesnes-le-Gandelin
- Moulins-le-Carbonnel
- Heloup

Pour plus d'informations

Office de Tourisme des Alpes Mancelles
02 43 33 28 04



CDC
Portes du MAINE
NORMAND